

POLICE DES CONSTRUCTIONS

Type d'enquête :

Enquête sur les arbres

Affichage au pilier public de 20 jours

Pièces à produire :

- une lettre d'intention avec descriptif des travaux projetés
- un plan de situation ou un croquis précisant l'emplacement des arbres ou arbustes à abattre.

Type d'objet :

- Tous les arbres de 30 cm de diamètre et plus, mesurés à 1,30 m du sol, ainsi que les cordons boisés, les boqueteaux et les haies vives.

[Pour plus d'information, veuillez consulter le règlement communal sur la protection, la plantation et l'émondage des arbres et buissons.](#)